

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

DÉCEMBRE 2021 N° 4

COMMUNE DE NIEDERMORSCHWIHR



É

dito

Chers habitants de Niedermorschwihr,

Les premières neiges ont fait leur apparition sur les hauteurs et les décors de Noël sont de retour.

Nous avons pu renouer avec la tradition des concerts organisés par les Amis du Clocher Vrillé et il a été bien agréable de se retrouver après cette longue parenthèse .

N'oubliez pas que les mesures de prévention restent importantes , les éléments transmis par la veille sanitaire n'étant pas rassurants .

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année !

Votre Maire, Daniel BERNARD



SOMMAIRE

A la une

- Inauguration de la maison Hélène THOMAS-BEYER
- Cérémonie du 11 novembre
- Travaux rue de la Citadelle
- La salle de classe fait peau neuve

Vie communale

- Supers vendanges !
- Visite de la caserne des sapeurs-pompiers
- L'horloge de Niedermorschwihr et son histoire
- Les pinsons du vignoble chantent sur les barques
- Zoom sur l'activité yoga du CISEC
- Festival Chant Choral
- La balade gourmande re-démarre en 2022

Mentions légales :

Directeur de publication :
Daniel BERNARD, Maire

Rédaction : commission communication
Crédits photos : JL Lamey, D. Bernard,
MP Auclair—C Million-Hunckler.

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de NIEDERMORSCHWIHR

Rue des Trois Épis—68320 NIEDERMORSCHWIHR

☎ 03-89-27-05-16

✉ mairieniedermorschwihr@alsacefibre.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h,

les lundi, mercredi et jeudi de 14h à 18h et

le mardi de 14h à 20h



Inauguration de la maison Hélène THOMAS-BEYER

Grâce au legs de Madame Hélène Thomas-Beyer, une magnifique maison d'accueil pour les enfants est sortie de terre à Niedermorschwihr.

Le site a été inauguré le samedi 30 octobre par le maire de la commune M. Daniel Bernard, les adjoints, les conseillers municipaux, en présence de M. Michel Spitz et de Mme Nathalie Haas les architectes du cabinet MSA, de parents, des entreprises, des villageois.

Pour la cérémonie inaugurale, M. Christian Klinger sénateur, M. Jacques Cattin député, Mme Monique Martin et M. Lucien Muller conseillers d'Alsace (donateurs de 3000 € à l'association MAM Colibri) se sont joints à l'assemblée et ont salué cette initiative.

La maison est opérationnelle depuis la rentrée et c'est Mme Viviane Pain la directrice qui gère la structure associative « MAM Colibri » accompagnée de Mmes Jeanne Desmoulins et Maëva Roche.

Et c'est dans cet environnement idyllique que les enfants de 3 mois à 3 ans profitent à présent de ce lieu vaste et lumineux ouvrant sur la plaine d'Alsace.



Cérémonie du 11 novembre

Une délégation du 152^{ème} RI de Colmar, sous le commandement du capitaine Jamme et quelques administrés étaient présents ce jeudi 11 novembre 2021, pour assister à la commémoration de l'Armistice du 11-Novembre. C'est à 11h00 qu'élus, anciens combattants et soldats se sont réunis devant le Monument aux morts pour la cérémonie.



Daniel Bernard, Maire de la Commune, a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire des Anciens combattants.

A l'issue de ce moment solennel, l'ensemble des participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié à la salle Vogésia.



Travaux rue de la Citadelle



Les travaux dans la rue de la Citadelle vont bon train, elle fait actuellement l'objet d'une remise en état du réseau d'eau, de la pose de regards ainsi que du réseau téléphonique/fibre .

C'est la COLMARIENNE DES EAUX qui est maître d'œuvre de ces travaux et l'entreprise GANTZER qui les exécutent.

L'enrobé sera effectué début 2022 par l'entreprise PONTIGGIA.



La salle de classe fait peau neuve



Durant les vacances de la Toussaint, les murs de la salle de classe de Mme Klinklin nouvelle directrice de l'école de Niedermorschwihr, ont été rénovés par une entreprise locale.

Une crédence au-dessus du lavabo a été mise en place en régie par notre agent communal.



Supers vendanges !



« L'école de Niedermorschwihr a fait les vendanges chez Jean et Sylvie Boxler le 28 septembre 2021 ! Les petits et les grands ont participé aux vendanges même s'il n'y avait pas beaucoup de raisins à cause d'une maladie. Les maîtresses nous ont bien expliqué les règles : ne pas jouer avec le sécateur et surtout ne pas mettre les ciseaux dans la cuve, cela casse le pressoir.

Les enfants étaient contents de couper du raisin. Plus tard, nous avons vérifié les vignes des petits. Tout le monde pensait qu'il y aurait encore plein de raisins oubliés. Et bien non, on s'est trompé, ils avaient presque tout pris !

Nous avons récolté deux demi-cuves pendant une bonne heure. À la fin des vendanges, on a fait une photo près de la cuve remplie des raisins récoltés. Puis on est rentré en classe pour travailler.

Merci aux Boxler de nous avoir accueillis et aussi aux accompagnateurs. »

Texte écrit par Clovis, Gabrielle, Timothé et Joachim, élèves à l'école en classe de CE1 au CM2

Visite de la caserne des sapeurs-pompiers

« Le mardi 16 novembre 2021, les élèves de Marie-Pierre Auclair et Émilie Klinklin sont allés visiter la caserne des pompiers de Wintzenheim avec plusieurs parents qui nous accompagnaient. On y est allé en bus. Une fois arrivés, on a fait deux groupes. Un groupe regardait les véhicules, comment s'appelle le matériel (hache, lance, plots...) et comment l'utiliser. On leur explique quel véhicule prendre pour une mission.

Pendant ce temps, l'autre groupe apprenait le secourisme pour sauver des vies avec deux pompiers : le massage cardiaque, la PLS et le DAE (défibrillateur).

Ensuite, on a échangé et ils nous ont fait visiter le garage où ils rangent les camions.



Pour finir on a fait une jolie photo de groupe. Nous avons repris le bus à 11h40 et nous sommes rentrés à l'école. L'après-midi nous avons parlé de ce qu'on avait appris à la caserne. Merci beaucoup aux pompiers pour cet accueil et cette visite formidable qui nous a appris beaucoup de choses ! »

Texte écrit par Samuel, Joachim, Gabrielle et Lise, élèves à l'école en classe de CE1 au CM2



L'horloge de Niedermorschwihr et son histoire...

Qui d'entre nous n'a jamais jeté un œil à l'horloge de notre clocher pour connaître l'heure ou se repérer dans le temps grâce au son des cloches ? Tout cela est une belle mécanique qui demande beaucoup de soins...

Jean-Paul Wolf, « le maître du temps », s'active bénévolement dès que « la veille dame » fait des siennes ! Il s'occupe des rouages par un graissage minutieux, détecte les anomalies et connaît par cœur le mécanisme : cela a été son métier depuis 1967.

Ainsi depuis plus de 53 ans, il s'occupe du bon fonctionnement de l'horloge. Des remises à l'heure de l'horloge au niveau du balancier sont nécessaires deux fois par an.

À noter qu'il y a un décalage entre la sonnerie et le cadran du fait que le mécanisme (dispositif à transmission conique) est distant de plus de 15 m « tringlage » avec une dérivation mécanique centrale qui répartit la commande sur les 2 cadrans.



Quant à la programmation et l'activation de l'angelus, c'est notre second bénévole, M. Pierre Boxler qui s'en charge .

Mais quelle est l'origine de l'Angelus ?

« La tradition de l'Angelus "sonné" perdure dans certaines régions. Chaque jour, à 6 heures du matin, à midi, et à 18 heures, les cloches du village sonnaient trois fois trois coups, suivis d'une sonnerie en volée. A Niedermorschwihr l'Angelus sonne à 5 h 50, 10 h50, 11h 50 et 19h50.

Les cloches appelaient ainsi les chrétiens à une prière toute simple, dont les premiers mots étaient : *Angelus Domini* ("L'Ange du Seigneur") ... Chacun alors, cessait son activité (les femmes rentraient pour préparer le repas) ou pour se tourner vers l'église ou le calvaire le plus proche et récitait brièvement la prière pour remercier la Vierge d'avoir enfanté le Seigneur ».

Historique :

L'horloge date de 1861 et a été commandée le 27 février 1861 par l'équipe municipale dont le Maire de l'époque était M. Jacques Birlé pour une valeur de deux mille trois cents francs.

C'est M. Urbain Adam horloger constructeur qui a été choisi pour la construction de ce mécanisme qui sera livré en août 1861.

« L'horloge sera disposée de manière à marcher passer trente heures sans être remontée », mais depuis de nombreuses années (depuis 1950 environ) le mécanisme est doté de contrepoids qui sont entraînés par 2 moteurs électriques actionnés par un dispositif d'interrupteur à mercure.





Vie communale

Les Pinsons du Vignoble chantent sur les barques



Depuis décembre 2013, la chorale scolaire « Les pinsons du vignoble » de l'école, dirigée par Mme Auclair, chantent sur les barques au marché de Noël de Colmar.

Après deux années blanches liées au COVID, c'est avec beaucoup de bonheur qu'ils ont pu cette année présenter des chants de Noël en français, en allemand et en anglais. Il y avait bien-sûr les chants traditionnels comme Mon beau sapin, Kling Glöckchen ou Vive le vent mais aussi un chant pour Saint Nicolas.

A travers ces chants, on transmet avec enthousiasme l'esprit de Noël, un temps de paix et de partage. Ils étaient accompagnés par trois flûtistes, Rose Thillo, Léna Schmitt et Achille Boxler.

Les parents, venus accompagnés les enfants, ont étoffé les chants de cloches et de grelots. Les touristes, nombreux en ce 1^{er} week-end du marché de Noël, étaient ravis et comblés.

Marie-Pierre AUCLAIR

Zoom sur l'activité Yoga du CISEC

C'est en janvier 2015 que le CISEC a mis en place des séances de yoga dans la salle Vogésia. Une activité ouverte à tous ceux qui souhaitent entretenir leur corps et leur mental. Une activité dénuée de compétition et n'exigeant pas de compétences particulières.

Après un démarrage timide, avec une douzaine de participants la première année, l'activité encadrée par Mme Agnès WEBER a connu un beau succès. En effet, dès la deuxième année, le nombre d'inscrits a dépassé la vingtaine, pour atteindre très vite la trentaine.

Pendant les périodes de confinement et de couvre-feu, nous avons mis en place des cours à distance afin de permettre aux personnes, qui le souhaitaient, de poursuivre leur activité chaque semaine.

Cet automne, nous avons repris les séances en présentiel dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation.

Afin de répondre au nombre croissant d'inscriptions et pour diversifier les pratiques, nous avons mis en place un deuxième cours encadré par Mme Katel HAHNEL.

Les séances ont lieu dans la salle Vogésia :

- Le lundi de 19 h 00 à 20 h 30 avec Mme Katel HAHNEL
- Le jeudi de 18 h 30 à 20 h 00 avec Mme Agnès WEBER

Informations et inscriptions sur place.

Michel LOEFFLER, président du CISEC





Vie Communale



Festival Chant choral

L'association des Amis du Clocher Vrillé, qui fête cette année son 30^e anniversaire, organisait à nouveau son traditionnel Festival de Chant choral les 4 dimanches du mois de novembre.

Elle a ainsi accueilli les ensembles vocaux Masithi de Dorlisheim, Les Messagers de Haguenau, le Chœur lyrique d'Alsace et Trecanum, proposant aux habitants de Niedermorschwihr et autres mélomanes de la région, un programme très éclectique et varié, passant du Gospel au chant lyrique et grégorien.

Un festival de toute beauté, toujours de qualité, très apprécié et moteur dans la vie culturelle du village.
Un grand merci à tous les sponsors et soutiens.
Rendez-vous en 2022 !

La balade gourmande redémarre en 2022

L'association « Les Gourmets du Sommerberg » s'est réunie en Assemblée Générale le 27 octobre dernier et a décidé d'organiser une 5^{ème} édition de marche gourmande le dimanche 24 juillet 2022.

Le but de cette manifestation est de mettre en valeur le patrimoine touristique, culinaire et gastronomique du village de Niedermorschwihr ainsi que de fédérer les villageois autour d'un projet convivial.



L'association sera heureuse d'accueillir tous les bénévoles pour la réussite de cette journée qui sera suivie comme à l'accoutumée d'une soirée tartes flambées.

Plus d'informations suivront sur le site : <https://www.lesgourmetsdusommerberg.com/>

Amicale des sapeurs-pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers informe la population qu'il n'y aura pas de vente de calendriers cette année, ceci compte tenu de la probable dissolution du corps dans les prochaines semaines.



L'ensemble des sapeurs-pompiers de l'amicale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année



Vie communale

Notre village a revêtu ses habits de fête





Brèves et infos utiles

Inscription sur les listes électorales

Il est rappelé que l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Elle n'est pas automatique hormis pour les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement militaire.

Vous souhaitez vérifier si vous êtes inscrits sur la liste de la commune ?

Rendez-vous sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ou, vous pouvez également contacter le secrétariat de la Mairie.

Il est possible de s'inscrire toute l'année, toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Ainsi pour pouvoir voter en 2022 à l'élection présidentielle, **la date limite d'inscription est fixée au vendredi 4 mars 2022.**

L'inscription peut être effectuée :

En ligne sur le site service public : cette démarche implique d'avoir scanné un certain nombre de documents.

En Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.



La nouvelle carte d'identité



Depuis le 02 août 2021, la nouvelle carte d'identité format « carte bancaire » est en vigueur.

Si vous possédez une carte d'identité en cours de validité, **vous n'avez aucunement**

besoin de réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement.

Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Il est rappelé que s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023 et que vous êtes nés avant 1995, votre carte bénéficie d'un allongement automatique de durée de validité de 5 ans. Attention toutefois en cas de déplacement à l'étranger : tous les pays ne reconnaissent pas ce rallongement automatique. Il est donc nécessaire de vérifier quelle est la position du pays : <https://www.diplomatie.gouv.fr/>

L'usage principal de cette nouvelle carte d'identité demeure inchangé. Il permet à son titulaire de justifier de son identité. La nouveauté à retenir est que, pour les mineurs en résidence partagée, il sera désormais possible de faire apparaître deux adresses de domicile.

Toutes demandes de carte (nouvelle demande, renouvellement) peuvent s'effectuer soit directement dans une mairie habilitée (Ingersheim, Wintzenheim, Colmar....) à l'aide d'un CERFA papier (disponible au secrétariat de la mairie de Niedermorschwihr) soit en faisant une pré-demande en ligne : <https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion>.

Les pièces justificatives dépendent de votre situation : se renseigner en Mairie ou sur www.service-public.fr





Brèves et infos utiles

Équipements obligatoires des véhicules en période hivernale

Dans un objectif d'améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale, il est obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2021 de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de pneus hiver dans les départements situés dans des massifs montagneux.

Niedermorschwihr fait partie des communes concernées par cette obligation.

Une nouvelle signalisation est progressivement implantée afin d'indiquer les entrées et les sorties de zones de montagne où l'obligation d'équipements hivernaux s'applique. Elle sera matérialisée par ces deux panneaux :



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la préfecture du Haut-Rhin : <https://www.haut-rhin.gouv.fr/>

Service-Public.fr



URGENCE

Qui appeler ?

SAMU



15

Urgence médicale

POLICE SECOURS



17

Signaler une infraction

POMPIERS



18

Situation de péril ou accident

URGENCE SMS



114

Accessible par application ou SMS

EN MER



196

Sauvetage en mer

EUROPE



112

→ Urgence médicale
→ Infraction
→ Péril



Brèves et infos utiles

Grippe aviaire : passage au risque élevé et nouvelles obligations

L'ensemble du territoire métropolitain a été placé en risque « élevé » au regard de la progression rapide du virus de l'influenza aviaire en Europe.

Cela a comme conséquence l'application de l'arrêté ministériel du 29/9/21 dans toutes les communes du Haut-Rhin.

Les mesures de prévention prévues sont les suivantes :

- mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux ;
- pour les élevages non commerciaux (basses-cours) : claustration des volailles en bâtiments ou lâchage sur un parcours réduit protégé par un filet ;
- interdiction de rassemblement d'oiseaux (exemples : concours ou expositions) ;
- interdiction, sans dérogation, des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- interdiction, sans dérogation, d'utilisation d'appelants.



Des mesures sont également rendues obligatoires sur tout le territoire :

- surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux et non commerciaux ;
- surveillance événementielle renforcée de la mortalité des oiseaux sauvages ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France ;
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet .

Merci donc aux administrés concernés de respecter cette obligation de claustration ou de protection sous filet de vos volailles.

Les bonnes pratiques de cohabitation entre utilisateurs de la nature



A NOTER
Prochaine battue de chasse :
26 décembre 2021

6 Règles d'or pour cohabiter !



Prenez connaissance des indications à l'entrée des chemins principaux.



Portez des vêtements ou accessoires de couleurs vives.



Signalez votre présence en faisant signe au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue.
N'hésitez pas à aller à sa rencontre pour récolter des informations.



Restez sur les sentiers, ne vous aventurez pas en dehors.



Tenez votre chien en laisse.



Par mesure de vigilance, éloignez-vous progressivement de la battue en cours.

Préservez notre environnement !



Garder son chien en laisse est une pratique responsable pour préserver la quiétude de la faune sauvage.
Si vous apercevez un faon, il n'est pas perdu.
Ne le touchez pas !



Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin

Source : FDC68 / 31 08 2021 / P. Ogilvie, A. NERON, P. BASTY, PNC

<< L'acceptation dans la diversité est un gage certain pour une cohabitation paisible >>

Mouctar Keïta



Brèves et infos utiles

Les Anniversaires

Anniversaires du mois de janvier 2022 :

89 ans : M. PASQUET Georges	le 11.01.2022
87 ans : Mme FICHLER Marie-Anne	le 21.01.2022
83 ans : M. MEYER Jean-Paul	le 25.01.2022
76 ans : M. CUENOT Bernard	le 19.01.2022
74 ans : Mme SCHMITT Andrée	le 23.01.2022
73 ans : M. BECK Paul	le 30.01.2022
72 ans : M. EHRHART Jean-Pierre	le 25.01.2022
72 ans : M. KUNTZMANN Jeannot	le 25.01.2022
71 ans : Mme MULLER Mireille	le 11.01.2022
70 ans : M. MULLER François	le 28.01.2022

Anniversaires du mois de février 2022

90 ans : Mme MEYER Marguerite	le 03.02.2022
83 ans : Mme HASSLER Eliane	le 20.02.2022
81 ans : M. HUSSER Henri	le 14.02.2022
75 ans : M. KAOUADJI Mohamed	le 12.02.2022
74 ans : M. LEPAROUX Roland	le 03.02.2022
73 ans : M. WOLF Pierre	le 23.02.2022
72 ans : Mme ERHART Monique	le 09.02.2022
71 ans : Mme BRUN Simone	le 19.02.2022

Anniversaires du mois de mars 2022

97 ans : Mme ARNOLD Juliette	le 01.03.2022
86 ans : Mme DEMANGEAT Élise	le 30.02.2022
82 ans : Mme BERTRAND Lucienne	le 09.03.2022
81 ans : Mme BOXLER Marie-Rose	le 15.03.2022
76 ans : Mme BOLLINGER Chantal	le 22.03.2022
74 ans : M. ERB Roger	le 10.03.2022
74 ans : M. SCHMITT Bernard	le 12.03.2022
72 ans : M. RAEDERSDORFF Jean-Marie	le 29.03.2022
70 ans : M. LOUBIERE Marcel	le 14.03.2022

Ils nous ont quittés

Mme BOXLER Suzanne	le 12.10.2021
M MEYER Jean-Paul	le 03.12.2021

Les Naissances

Le 25.10.2021 Clémence GRANDJEAN de M Sébastien GRANDJEAN et Mme Magali GRANDJEAN
Le 25.10.2021 Charles MOREL de M. Ludovic MOREL et Mme Lisa ISCHIA

Horaires Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé les
24 et 31 décembre 2021
Et les 20 et 27 décembre après-midi

Réception de nouvel an

La cérémonie des vœux de la Municipalité aura lieu (sous réserve de la situation sanitaire et avec application des mesures en vigueur)

le vendredi 28 janvier 2022 à 18h00,
salle Vogésia

L'ensemble de la population y est conviée

Numéros utiles

Hôpital Pasteur COLMAR	03.89.12.40.00
Ambulance taxi WILLIAM	03.89.27.46.46
Centre Anti-Poisons	03.88.37.37.37
Gendarmerie WINTZENHEIM	03.89.27.01.52
Brigade Verte	03.89.74.84.04
Gaz : VIALIS - Urgences	0.800.006.800
Enedis Sécurité & Dépannage électricité	09 72 67 50 68
Eau Potable - Colmarienne des Eaux	03.89.22.94.50

Messes

Messe de Noël le 24 décembre 2021 à 23H00
Messe le dimanche 26 décembre 2021 à 10H15